



Les nouvelles Pyratelles

Bulletin communal d'information de Puyravault n°38 - Edition 2021



Département de Charente-Maritime

➤ La presse en parle



Sommaire

Le mot du maire.....	3
L'équipe municipale.....	4
État civil.....	5
Budget.....	5
Point covid.....	5
Voeux et plantations 2020.....	6-7
Cérémonie du 8 mai et 11 novembre.....	8
Octobre rose.....	8
Colis gourmands pour nos aînés.....	8
Nettoyage du cimetière.....	9
Noël des enfants.....	9
Page Facebook.....	10
Travaux.....	11-13
Solidarité.....	14-15
Ferme Éolienne Chambon-Puyravault.....	16
Une année scolaire à l'Îlot Pyraté.....	16
La bouquinerie.....	16
Élections sénatoriales.....	16
Biogaz.....	17
Communauté de communes.....	18-19
Vie associative.....	20-24
Minutes municipales.....	25-27



Les nouvelles Pyratelles

Edition 2021 - N°38

Directeur de la Publication : Raymond DESILLE
Equipe rédaction : Commission Communication
Photos : Mairie de Puyravault

Réalisation : Editions Conseils Informations
 18 rue Gustave Eiffel - 33600 PESSAC
 ECI est une marque de PRINT33

Diffusion gratuite
 Reproduction totale ou partielle interdite



Mesdames, Messieurs,

Les mois passent et notre commune vit comme le reste du pays au rythme de la crise sanitaire. Dans les semaines qui viennent, nous allons devoir continuer à vivre avec la pandémie, mais soyons confiants, l'horizon ne peut que s'éclaircir pour que nous retrouvions rapidement nos petits bonheurs et nos instants de convivialité.

Cette réalité que nous vivons, nous a fait annuler toutes les cérémonies et a mis en sommeil l'activité des associations. Malgré les difficultés, la continuité de nos missions a été assurée. Je tiens donc à remercier notre personnel communal, maillon essentiel auprès des habitants. Je remercie également les bénévoles de la Bouquinerie qui ont repris les permanences du mercredi et samedi matin.

A l'aube de 2021, nous avons une pensée particulière pour les personnes trop nombreuses qui nous ont quittées en 2020. Plusieurs de nos aînés, mais également un bébé âgé de quelques mois. Je n'oublie pas non plus, le drame qui s'est déroulé à Blameré, je sais que cet événement a particulièrement touché les habitants.

D'un autre côté, nous avons vu la naissance de 11 enfants en 2020. Dans le contexte que nous vivons, nous avons décidé de repousser au printemps la plantation d'un arbre en leur honneur. Comme vous avez pu le constater, de nombreuses constructions ont vu le jour sur nos 2 villages et de nouveaux habitants souvent de jeunes couples ont décidé de s'installer sur la commune. Nous leur souhaitons la bienvenue. Notre population croît régulièrement ce qui démontre que notre territoire est toujours très attractif.

En 2020, avec les élus qui m'ont accompagné hier et qui m'accompagnent aujourd'hui, nous avons œuvré autour de notre projet, de notre ambition pour la commune. Je compte sur l'énergie de tous pour que nous travaillions ensemble à maîtriser et construire notre avenir. Je vous invite dans ce bulletin municipal à découvrir les principales réalisations de l'année.

L'année 2021 verra la finalisation de plusieurs projets et le lancement de nouveaux :

- tout d'abord, l'assainissement collectif, il reste à réaliser le centre bourg et La Chardonnière. Comme nous l'avons fait à Blameré, une fois les travaux terminés nous en profiterons pour refaire les routes et impasses. Un budget important y sera consacré en 2021.

- le schéma des eaux pluviales sur la commune est en cours d'élaboration, ce schéma obligatoire à réaliser va nous donner une vision exhaustive de l'état des lieux sur les 2 villages.

- une nouvelle tranche d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sera réalisée sur les secteurs de la rue Audry de Puyravault, La Casse aux chevaux et la rue du Grenadier.

- nous travaillons également sur l'aménagement d'une liaison douce pour les piétons sur le secteur de La Macre à Blameré, le long de la RD 205.

- sont prévus prochainement, la mise en sécurité, avec l'accompagnement du département, de La Macre et rue d'En haut sur Blameré. Des ralentisseurs et une écluse seront installés.

- nous continuons les études pour cet important projet qui est l'aménagement du centre bourg de Puyravault. Différentes phases vont se succéder : esquisse, avant-projet, projet, plan de financement.

Voilà pour les gros dossiers de travaux en cours ou à venir, pour le reste nous vous informerons au fil de l'eau via les Brèves Pyratelles, des différentes actions menées par l'équipe municipale.

Pour conclure, je souhaite avec tous les élus, à chacune, à chacun d'entre vous, mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne année 2021 !

Votre Maire
Raymond DESILLE

➤ L'Equipe municipale



Gérard ALAIRE (sortant)
67 ans - Retraité



Marie-Laure FELIX (sortante)
47 ans - Resp. CCAS



Antoine RUBIO (sortant)
58 ans - Chef de cuisine



Stéphanie PAJOT - 42 ans
Gestionnaire Administratif



David JOUBERT
43 ans - Agriculteur



Aurélie CHAUVIN
33 ans
Employée administrative



Erwann BELLY
42 ans
Resp. Grande Distribution



Annie JAUNAS (sortante)
68 ans - Retraitée



Thomas RAMBEAU
42 ans
Technicien énergétique



Raymond DESILLE - 56 ans
Cadre Commercial

**DANS LA CONTINUITÉ ENCORE
BEAUCOUP À FAIRE POUR LES
15 CANDIDAT(E)S QUE VOUS
ALLEZ ÉLIRE !**

NOS PROJETS :

Aménagement/amélioration du cadre de vie

- achèvement de l'assainissement collectif sur la commune
- poursuite de l'enfouissement des réseaux
- aménagement du centre bourg
- création d'un lotissement communal
- entretien et réfection de l'église
- chemin piétonnier « route de la Macre » à Blameré
- sécurisation des entrées de village

Service, Vie sociale, culture

- resserrer le lien social (projet « 1000 cafés », vie associative...)
- faciliter et accompagner l'installation des professionnels de santé

Communication

- accueil des nouveaux arrivants
- développement du site internet et création d'un compte « facebook » commune
- augmentation de la périodicité des « Brèves Pyratelles »

Développement/environnement

- végétalisation du cimetière
- acquisition de terrain pour plantation (vergers, espace verts...)
- développement d'actions éco-responsables (nettoyons la nature, photovoltaïque, éclairage...)
- embellissement et fleurissement de nos deux villages.



Florent BOUILLAUD
26 ans
Technicien Télécom



Jenny HURTAUD
(sortante) - 43 ans
Instructeur droit des sols



Frédéric ANGIBAUD
43 ans
Chef d'entreprise



Dominique SOUCHET
61 ans - Dessinateur



Marie MAINGOT - 33 ans
Assistante commerciale

**Dans un souci, d'une participation citoyenne élargie,
nous ouvrirons certaines commissions municipales...**

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !

⇒ Etat civil 2020

Naissances :

- Pablo FIDALGO GEOFFRIAU né le 12 janvier
- Paul BELFOND né le 5 février
- Calie PINAULTnée le 29 mars
- Léon BENETEAUné le 9 avril
- Abel VIDAL né le 21 mai
- Antone VIDAL né le 21 mai
- Alice MICHAUD née le 2 juin
- Abel FLEURET BOUILLAUD né le 6 août
- Emile FLEURET BOUILLAUD né le 6 août
- Julia BLOCH MACQUIN née le 7 décembre
- Kassie DANIEL née le 7 décembre

Mariage :

- Alexandra KASIER et Anthony BOHÉREle 7 mars
- Aurélie GRASSIOT et Simon TIRET le 8 août
- Magnolia LECOMTE et Thomas AUVINETle 29 août

Décès :

- Erratum pour 2019 :** Geneviève JOURDAIN le 20 février 2019
- Robert MURZEAU le 20 février
 - Pablo FIDALGO GEOFFRIAU le 12 mai
 - Marc TUFFET le 22 mai
 - Georges BOUCHENTOUF le 28 juin
 - Carine GERVAISle 1er octobre
 - Charles RENAUDIEle 1er octobre
 - Nicole MURZEAUle 1er octobre
 - James JAUNASle 1er octobre
 - Jean Louis JOURDAINle 31 décembre

⇒ Point covid

- Distributions gratuites de masques en mai et septembre 2020,
- Suite à l'arrêté préfectoral du 30 octobre 2020, le port du masque est obligatoire aux abords de tous les lieux publics (rayon de 50 mètres) ,
- Fermeture des bâtiments publics : mairie et école (1er confinement), bouquinerie, salle des fêtes et salles des associations,
- Protection du bureau de la secrétaire de mairie et agence postale,
- Mise en place du protocole sanitaire de l'Éducation Nationale à l'école,
- Conseil municipal avec port du masque et mesure de distanciation.



⇒ Budget

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

013 : Remboursement salaires	6 700,00
70 : Produits de service (cantine, garderie ...)	36 936,00
73 : Impôts et taxes	281 178,00
74 : Dotations, subventions	88 438,00
75 : Loyers, location	1 500,00
77 : Produits exceptionnels	6 685,00
042 : Opérations d'ordre	2 000,00
002 : Excédent fonctionnement N-1	249 095,29
TOTAL EXERCICE	423 437,00
Total général avec report	672 532,29

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

011 : charges à caractère général	117 775,00
012 : Charges de personnel	202 400,00
014 : Atténuation de charges	788,00
65 : Indemnités, subventions, SDIS ...	47 971,00
66 : Charges financières	8 220,00
023 : Virement à la section d'investissement	295 378,29
TOTAL EXERCICE	672 532,29

RECETTES D'INVESTISSEMENT

021 : Virement de la section de fonctionnement	295 378,29
10 : (FCTVA, Taxes d'aménagement)	23 000,00
1068 : Excédent de fonctionnement reporté	73 958,71
13 : Subventions (Etat, Région, Département...)	40 699,00
024 : produits des cessions	27 000,00
41 : Opérations patrimoniales	49 300,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	509 336,00

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

001 : Déficit reporté	73 958,71
16 : Emprunt	32 170,00
21- 23 : Programme d'investissement	351 907,29
40 : Opérations d'ordre (régie)	2 000,00
41 : Opérations patrimoniales (SDEER)	49 300,00
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	509 336,00



➤ Voeux et plantations

Le samedi 11 janvier 2020, Monsieur le Maire et le conseil municipal ont reçu à la mairie le personnel communal, ainsi que quelques bénévoles de La Bouquinerie pour les traditionnels vœux.



La journée s'est poursuivie avec les heureux parents des enfants nés en 2019, ce jour-là quatre familles sur 8, sont venues choisir et planter un arbre pour célébrer la naissance de leur enfant.



La journée s'est clôturée à la salle des Fêtes, par la présentation des vœux du maire à la population en compagnie de Mme DESPREZ (Maire de Surgères – Vice-présidente à la CDC - Conseillère départementale), les heureux parents des enfants nés en 2019 se sont vus remettre des certificats de la plantation et enfin il a été procédé à la remise des prix de nos deux gagnants du concours photo organisé en 2019.



A suivi le pot de l'amitié accompagné de bonnes galettes des rois.





1 naissance = 1 arbre



✧ Les Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre

Crise sanitaire oblige, le protocole des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ont été réduit au strict minimum cette année.



✧ Octobre rose

Chaque année depuis 26 ans en France, Octobre Rose est le mois consacré à la lutte contre le cancer du sein.

Du 1er au 31 octobre, professionnels de santé, ONG et associations sont rassemblés à travers le monde autour de l'information sur le dépistage du cancer du sein.

En France, 650 000 femmes sont atteintes d'un cancer du sein ou ont été touchées par cette maladie, 54 000 nouveaux cas de cancers du sein sont diagnostiqués chaque année et 12 000 femmes en décèdent. On estime qu'1 femme sur 8 sera touchée par le cancer du sein au cours de sa vie, d'où l'importance d'un dépistage précoce. Plus un cancer du sein est détecté tôt, plus les chances de guérison sont importantes.

Des initiatives comme des courses, des ventes aux enchères, des collectes de soutien-gorges et d'autres événements sont organisés pour permettre de récolter des fonds au profit de la recherche médicale et scientifique. Des campagnes de dépistages gratuits ou à prix réduits sont également proposés à travers la France. L'intégralité des fonds levés pendant cette période sont entièrement reversés aux associations qui aident et accompagnent les personnes atteintes du cancer ainsi qu'à la recherche.

Un peu d'histoire...

L'américaine Penney Laingen a été la première femme à utiliser le ruban comme un symbole en 1979 : elle accrochait des rubans jaunes aux arbres pour demander la libération de son mari, retenu en otage en Iran. Au début des années 90, le ruban rouge, couleur



de la passion et du sang, symbolise la lutte contre le virus du Sida. En 1992, Alexandra Penney, rédactrice en chef du magazine Self, imagine un ruban rose pour désigner le combat contre le cancer du sein et demande à l'entreprise Estée Lauder de le distribuer dans ses magasins de New York.

Pourquoi la couleur rose ?

Le rose du ruban choisi par l'entreprise Estée Lauder est le rose 150, «l'une des couleurs best-sellers» de chez Offray, la plus grande entreprise de rubans au monde.

«Une couleur féminine, douce, joyeuse et qui évoque la bonne santé, tout ce que ce cancer n'est pas».

Aujourd'hui, le ruban rose est le symbole international de la lutte contre le cancer du sein.

Porter un ruban rose permet de marquer son engagement dans la lutte contre le cancer du sein et sa solidarité avec les malades.

✧ Les colis gourmands pour nos aînés

Le traditionnel repas des aînés ne pouvant avoir lieu, le samedi 5 décembre 2020, quelques élus s'étaient donnés rendez-vous à la mairie pour se répartir les différents secteurs géographiques pour la distribution des colis gourmands auprès des anciens du village.

Deux sortes de colis ont été préparés par Gamm Vert à Surgères :



< Individuel
Couple >



La distribution s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, les binômes d'élus ont pu prendre des nouvelles, discuter et échanger avec les aînés, qui eux, ont fort apprécié cette visite et l'attention portée avec ce panier garni.





➤ Nettoyage du cimetière

En concertation avec les 2 commissions Environnement et Cimetière, une matinée « nettoyons notre cimetière » a été organisée. Les élus du conseil ainsi que les administrés membres de la commission, et également la jeune génération (il faut le souligner car ils ont été d'une grande aide – preuve à l'appui) se sont donnés rendez-vous le samedi 17 octobre 2020.

Un grand nettoyage des allées du cimetière a été réalisé, mais il a aussi été donné un petit « coup de jeune » aux tombes très anciennes.

Armés de binettes, râteaux et autres rasettes, nous avons arpenté les allées une à une (ainsi que le devant du cimetière), et aucune mauvaise herbe n'a pu y échapper !

➤ Noël des Enfants

Une année très spéciale pour tout le monde, y compris pour le Père Noël !

En effet en raison de la COVID, il a décidé de se préserver pour être en pleine forme pour la nuit du 24 décembre, il a exceptionnellement délégué la distribution de ses petits cadeaux aux lutins de la mairie de Puyravault.



Les enfants ne lui en ont bien sûr pas voulu, bien au contraire, ils étaient enchantés de recevoir un pochon de chocolat et un livre (musical pour les plus chanceux « Libérée, délivrée... »)

JOYEUX NOËL !



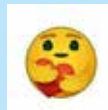
Facebook



Depuis le 17 septembre 2020, Puyravault a enfin sa page

facebook

Déjà **144** abonnés !



formidable

65 % de femmes et 35 % d'hommes d'un peu partout dans le monde !!

Oui nous avons des abonnés de Chine, et du Costa Rica !!

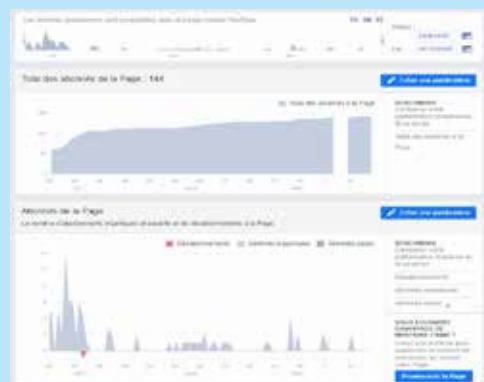
Plus réactive, plus attractive, plus accessible, plus ludique, cette page Facebook se veut

un nouveau lien entre la commune, les associations, les habitants et le monde entier



Publié le	Publication	Genre	Catégorie	Couverture	Interactions	Partager
24/10/2020 14:15	ici vous pouvez télécharger les comptes			37	2	1
24/10/2020 13:05	Le mariage et l'écologie municipale vous			38	4	4
19/10/2020 22:38	L'association des Puyravault dans les 70m autour de			127	43	7
19/10/2020 14:48	Les illuminations de Noël, si vous aussi vous			84	5	7
19/10/2020 10:35	La distribution des cadeaux de Noël à			445	110	48
13/10/2020 18:18	Quelques infos des illuminations mises en			123	9	13
11/10/2020 11:02	Le père Noël va bientôt déposer ses			401	39	22
11/10/2020 09:06	Certains d'entre vous ont peut-être lu hier dans la			257	41	43
10/10/2020 07:09	Aviez-vous aimé les photos de la distribution de			128	5	19
02/10/2020 01:08	Attention ce soir une maison sur Puyravault a			1,0K	139	118
02/10/2020 00:36	Décembre est (enfin) arrivé ! Maman de l'été			122	4	19
01/10/2020 17:58	Communication de l'AFIS sur l'évolution du virus en			175	8	3
26/10/2020 10:05	Le téléphone de la mairie ne fonctionne plus. Merci			187	22	4
25/10/2020 02:48	Soyons solidaires			137	41	6

N'hésitez pas à nous communiquer vos différentes informations, manifestations ou autres via cette page.

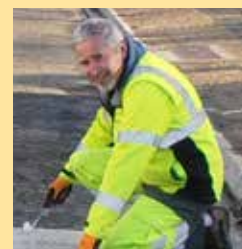


➤ Laurent

M. Laurent BOURREAU, agent technique travaillant à mi-temps sur la commune depuis plus de 3 ans, a quitté son poste pour rejoindre la commune de Virson comme agent technique à plein temps.

Nous sommes heureux pour lui qu'il ait pu trouver un travail à temps plein, emploi que nous ne pouvions lui offrir.

Nous l'avons invité aux vœux du personnel et nous en avons profité pour le remercier des services rendus à la commune pendant toutes ces années et nous lui avons souhaité bonne chance dans ses nouvelles fonctions.



➤ Antenne



➤ Clocher de l'église

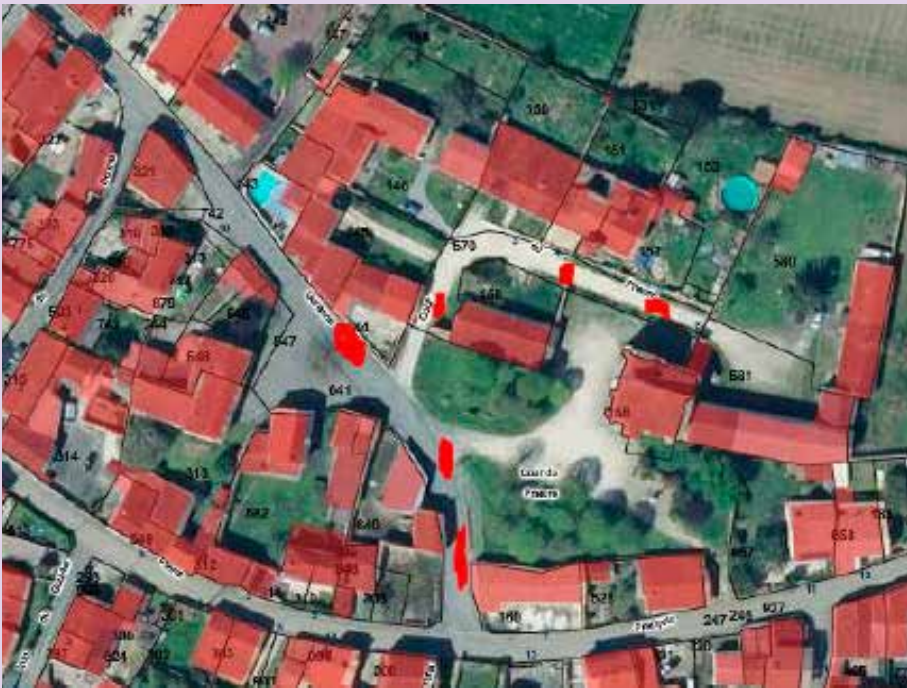


➤ Marquage au sol

Depuis 2019, la commune est chargée du marquage au sol, celui-ci étant très effacé et source d'accident à certains endroits, nos deux agents communaux, Didier et Laurent, ont refait les marquages au sol sur l'ensemble de la commune courant de l'année. Nous les remercions pour le travail accompli !



✚ Fouilles archéologiques



Dans le cadre des travaux d'assainissement, des fouilles archéologiques se sont déroulées aux points indiqués en rouge sur le plan.

Ces travaux ont débuté le 19 octobre, et de nombreuses découvertes ont été faites lors du diagnostic archéologique.

Les tranchées ouvertes sur la route départementale ont mis au jour le cimetière médiéval (probablement sa phase la plus ancienne) avec la présence de plusieurs sépultures dites «en coffre de pierres», installées directement dans le substrat calcaire.

Des sépultures en fosses ont aussi été mises au jour. L'emprise de cet ancien cimetière peut approximativement être estimée.

Les sondages ouverts dans la Cour du prieuré ont quant à eux révélé d'autres informations : 2 à 3 silos médiévaux ont été retrouvés, dont l'un contenait beaucoup de mobilier daté du 13^e siècle.

Un autre a été en grande partie détruit par le creusement d'un fossé étroit mais profond, entaillé dans le calcaire naturel. Son rôle n'est pour le moment pas compris (fossé défensif, fossé de limite du cimetière, ...?).

Enfin, à proximité de ces aménagements ont été découvertes les fondations d'un mur épais d'1,20m. Là encore, son rôle n'est pour le moment pas déterminé.

La tranchée qui devait être ouverte au pied de la porte qui marque l'entrée de la Cour du prieuré n'a pas pu être ouverte en raison de la présence de réseaux enfouis.

La tranchée ouverte devant le domicile de Mme Lhoumeau a révélé la présence probable d'un autre fossé, dont les contours n'ont pas pu être observés, sauf dans la cave de la dépendance de Mme Lhoumeau.

Mme Céline Trézéguet, archéologue départemental, lors de son compte rendu, en a profité pour renouveler ses remerciements pour l'accueil que la commune et les administrés ont réservé à son équipe.



TRANSPORTS



80%
de réduction
pour vos trajets en trains
et cars régionaux* en
Nouvelle-Aquitaine avec
la Carte Solidaire



Plus d'infos

Retrouvez toutes les informations
sur transports.nouvelle-aquitaine.fr



La Région vous transporte

TRANSPORTS



Voyagez à bord des trains
et cars régionaux
en Nouvelle-Aquitaine.

DÉCOUVREZ NOTRE GAMME TARIFAIRE



Abonnements

Cartes de réduction

Tarifs réduits

Des tarifs pour tous

transports.nouvelle-aquitaine.fr



La Région vous transporte

TRANSPORTS



La Région vous transporte

Carte solidaire

un vrai coup de pouce
pour vos déplacements

BÉNÉFICIEZ DE 80% DE RÉDUCTION
POUR VOS TRAJETS EN TRAINS ET CARS
RÉGIONAUX* EN NOUVELLE-AQUITAINE

transports.nouvelle-aquitaine.fr

La Carte Solidaire



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

La Carte Solidaire est réservée aux personnes domiciliées en Nouvelle-Aquitaine qui ont un quotient familial⁽¹⁾ inférieur à 870 € ou bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou de l'allocation pour demandeurs d'asile (ADA).

⁽¹⁾Le quotient familial est calculé sur la base du dernier avis d'imposition en divisant le revenu fiscal de référence par le nombre de parts.



QUELS SONT LES AVANTAGES ?

La Carte Solidaire permet de voyager à bord des trains et cars régionaux* de Nouvelle-Aquitaine avec une réduction de 80% qui s'applique sur le billet au tarif normal. La carte est nominative, gratuite, valable un an.



COMMENT OBTENIR LA CARTE SOLIDAIRE ?

Faites la demande en ligne transports.nouvelle-aquitaine.fr ou par courrier en joignant votre dossier complet avec les pièces justificatives. Une fois votre demande instruite et validée, la carte sera envoyée à votre domicile.

Votre carte est renouvelable. Votre demande de renouvellement doit être faite dans le mois précédent la fin de validité de votre carte.



COMMENT ACHETER LES TITRES DE TRANSPORT SOLIDAIRE ?

- Si vous voyagez en train régional, achetez à partir du 01/04/2019 votre titre de transport Solidaire en gare et en ligne (site TER Nouvelle-Aquitaine). Billet valable en 2^{ème} classe uniquement.
- Si vous voyagez en car régional, retrouvez les modalités de vente du titre de transport Solidaire sur le site transports.nouvelle-aquitaine.fr

* NB : pour les cars, vente du tarif Solidaire à partir de la mise en œuvre de la tarification routière harmonisée, prévue en Gironde au 01/07/2019 et dans toute la Région au 01/01/2020.

Lors de vos voyages, vous devez être en possession d'un titre de transport au tarif Solidaire valide, de la Carte Solidaire en cours de validité et d'une pièce d'identité.

La réduction est valable uniquement pour le titulaire de la carte.

Quels documents sont à fournir ?

POUR UNE 1^{ÈRE} DEMANDE OU UN RENOUELEMENT

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

IDENTITÉ

- Photo d'identité récente du demandeur
- Photocopie de pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de trois mois, comportant le nom et le prénom. Pour les personnes sans domicile fixe : certificat d'hébergement en foyer d'accueil ou en foyer parental, ou attestation du CCAS ou de la MDSI.

JUSTIFICATIF DE REVENU

Photocopie complète du dernier avis d'imposition ou de l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu.

Si vous n'êtes pas le déclarant de l'avis d'imposition mais rattaché au foyer fiscal, fournir la copie intégrale de l'acte de naissance ou une photocopie du livret de famille.

En cas d'évolution récente de votre situation vous pouvez fournir des justificatifs attestant de votre nouvelle situation et de ressources du foyer, inférieures à 870€ mensuels. Par exemple, pour toutes les personnes du foyer : fiches de paie des 10 derniers mois, attestation de paiement d'une allocation sociale (RSA ou autre), ou de Pôle emploi du mois en cours ou du mois précédent.

PIÈCES SPÉCIFIQUES

Personnes en situation de handicap

- Attestation de versement de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) du mois en cours ou du mois précédent.

Demandeurs d'asile

- L'attestation de demandeur d'asile ou le récépissé de dépôt.
- Le justificatif de l'Allocation Demandeur d'Asile.



Plus de simplicité ?

- Souscrivez en ligne directement sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

- Téléphone : N° Cristal 0 969 36 89 11 (appel non surtaxé)



L'usage de cette carte est strictement réglementé. Le non-respect des conditions générales d'utilisation, expose le titulaire au retrait de sa carte et à l'exclusion immédiate du dispositif.

En cas de perte de la carte, au maximum 1 duplicata pourra être demandé.

FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION

Comment faire une demande de Carte Solidaire ?

EN LIGNE, C'EST PLUS RAPIDE :
transports.nouvelle-aquitaine.fr

SOUSCRIPTION PAR COURRIER :

Formulaire de demande
et pièces justificatives
(listées ci-contre)
Dossier complet à renvoyer à
Carte Solidaire Nouvelle-Aquitaine
CS20011
59895 Lille Cedex 09

Photo

- ☐ 1^{ère} demande
☐ Renouvellement N° de votre dernière carte Tarif Solidaire

☐ Madame ☐ Monsieur

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

Oui, je souhaite bénéficier du tarif Solidaire régional et j'accepte les conditions générales d'utilisation au titre de

☐ Revenus du foyer inférieurs à 870€

☐ Bénéficiaire de l'AAH

☐ Demandeur d'asile

☐ J'accepte de recevoir les informations liées aux activités, publications et actualités « transports » de la Nouvelle-Aquitaine.

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour ce faire, veuillez-vous adresser à : [Carte Solidaire Nouvelle-Aquitaine - CS20011 - 59895 Lille Cedex 09].

Fait à : le 20...

Signature du demandeur :

Vous pouvez contacter le service instructeur par téléphone : N° Cristal 0 969 36 89 11 (appel non surtaxé).



La Région vous transporte

MAIRIE ET AGENCE POSTALE

5 rue du Stade 17700 PUYRAVAULT

Téléphone 05 46 68 98 16
 Courriel.....commune.puyravault@orange.fr
 Sitewww.puyravault17.fr
 FacebookPuyravault 17

Heures d'ouverture

mardi, jeudi et vendredi.....de 10h30 à 12h30
 mercredi et samedi.....de 9h à 12h30
 Secrétaire..... Nathalie BUREAU

Permanence du Maire

mercredi et samedi.....de 9h à 12h30

N° de téléphone des élus :

Raymond DESILLE, maire 05 46 68 86 48
 Gérard ALAIRE, 1^{er} adjoint 05 46 68 93 62
 Marie-Laure FELIX, 2^e adjoint 05 46 68 87 13
 Antoine RUBIOT, 3^e adjoint 06 60 39 51 33
 Jenny HURTAUD, 4^e adjoint 06 26 96 06 47

BOUQUINERIE

15 rue de la Garenne - 17700 PUYRAVAULT

Horaires d'ouverture..... de 10h à 12h
 les mercredis et samedis

ASSOCIATIONS COMMUNALES**Amicale villageoise**

Président : Jean DUPUY..... 05 46 68 97 34
 Adresse..... 2 route de la Mâcre

Association Communale de Chasse Agréée de Puyravault

Président : Willy DRAPEAU 05 46 35 56 51
 Adresse..... 4 rue Pierre François Audry

Association des Parents d'élèves Puyravault - Vouhé

Présidente : Marie MAINGOT 06 98 29 29 94
 Mail ape17700@gmail.com
 Facebookape Vouhé / Puyravault

Club « La Joie de Vivre à Tout Age »

Présidente : Patricia TRILLO.
 Vice Présidente : Michèle MAYNIAL
 mail atoutage17@gmail.com

Tennis-Club de Puyravault

Président : Damien RIAUD..... 06 45 96 33 80

Canton Aunis Football Club (CAFC)

Président : Pascal FOURNIER..... 06 72 48 90 23
 Mail : pascal.fournier17430@orange.fr

Amicale des Chasseurs et propriétaires de Blameré

Président : Christophe LE DORIDOUR
 2 rue de la Chapelle 05 46 68 98 53

Association Couleur Jade

Présidente : Jessica VALÉ..... 06 68 36 71 80
 Adresse..... 1 rue de la Casse aux Chevaux
 Mail : couleurjade@orange.fr
 Site : www.couleurjade.e-monsite.com
 Facebook : association couleur jade

PUYRAVAULT**MEMENTO MUNICIPAL****Le Palais Des Gourmandises**

L'Art Du Dessert

Le Pain Retrouvé

28 Rue Audry De Puyravault - 17 700 SURGÈRES
 05 46 07 71 69 - lepalaisdesgourmandises@mellecom.fr

Les Formalités... où se renseigner ?**Carte Nationale d'identité / Passeport :**

<https://passeport.ants.gouv.fr>

Carte d'Electeur

(Inscription du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de chaque année, pour l'année suivante)

Mairie du Domicile

Autorisation de sortie du Territoire pour un mineur

Mairie du Domicile

Carte Grise

En ligne : service public

Déclaration de naissance

Mairie du lieu de naissance

Mariage / PACS

Mairie choisie pour l'événement

Déclaration de décès

Mairie du lieu de décès

Copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance, mariage, décès

Mairie de naissance, mariage, décès

Extrait de casier judiciaire

Casier judiciaire national de Nantes (02.51.89.89.51)

**N'hésitez pas à consulter le site de la
 commune, où vous pourrez retrouver
 toutes ces informations :
www.puyravault17.fr**

Ces gestes qui sauvent...

QUE FAIRE FACE A UN ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE D'UN ADULTE ?

1) ALERTEZ OU FAITES ALERTER LES SECOURS (SAMU 15 ou POMPIERS 18)

2) VÉRIFIEZ SA RESPIRATION ET LIBÉREZ LES VOIES AÉRIENNES

Mettez la personne sur le dos, sur un plan dur.
Agenouillez-vous et mettez 1 main sur son front.
Avec l'autre main relevez le menton et basculez doucement la tête vers l'arrière.
Regardez et écoutez si la personne respire.



3) FAITES DEUX INSUFFLATIONS

Si la personne ne respire pas : pincez son nez et couvrez sa bouche avec la vôtre puis soufflez 2 fois lentement.
Sa poitrine doit se soulever à chaque fois que vous soufflez.
Entre chaque insufflation respirez une bouffée d'air.

4) VÉRIFIEZ DE NOUVEAU SA RESPIRATION



5) LE MASSAGE CARDIAQUE

Si la personne ne respire toujours pas :

Mettez vos mains l'une sur l'autre.
Positionnez-les entre ses 2 seins, bien au milieu de sa poitrine, vos épaules à la verticale de vos mains.

Poussez vos mains rapidement vers le bas, les bras bien tendus, les coudes bloqués. Vos mains

doivent descendre de 4 centimètres, puis laissez-les remonter et recommencez ainsi 30 fois de suite rapidement.

6) ET CONTINUEZ AINSI

Continuez en alternant 2 insufflations (étape 3) et 30 compressions (étape 5). Si la personne reprend connaissance, respire ou parle arrêtez le massage et couchez-la sur le côté en attendant les secours.

Attention ! les conseils ci-dessus ne remplacent pas une formation au secourisme dispensée par un organisme agréé ou une association habilitée (Croix Rouge, Protection Civile,...). Seule une telle formation vous permettra de pratiquer le secourisme avec un maximum d'efficacité et de sécurité.

URGENCES

Pompiers.....	18 ou 112
Gendarmerie	17
SAMU	15
Centre Antipoison	05 56 96 40 80
SOS Femmes battues	3919
(du lundi au samedi de 8h à 22h et jours fériés de 10h à 20h)	
Allô Enfance en Danger.....	119



Votre maison de retraite médicalisée
à Saint-Saturnin-du-Bois



Maison Bois Long

12 rue de la Fontaine - 17700 Saint-Saturnin-du-Bois

Tél. : 05 46 51 01 46

korian.fr

SARL BOIS LONG - 12, rue de la Fontaine - 17700 Saint-Saturnin-du-Bois - SAS au capital de 31 440 euros - RCS La Rochelle 444 410 200 - Créé par : Guilhem Lathier

Que faire en cas de brûlure ?

Les gestes essentiels :

- Refroidir la brûlure en l'arrosant immédiatement pendant 5 minutes à l'eau froide, sans pression sur la brûlure.
- Retirer les vêtements pendant l'arrosage, à l'exception de ceux qui adhèrent à la peau.
- **Si la brûlure est très étendue, ou que les cloques sont de grandes tailles** (plus de la moitié de la paume de la main de la victime), la brûlure est dite grave. Il faut allonger la victime sur la région non brûlée. L'installer en position demi-assise si elle présente des difficultés respiratoires. Alerter au plus vite les secours. Surveiller la victime jusqu'à l'arrivée des secours.
- **Si la brûlure est simple**, l'arrosage peut être poursuivi plus de 5 minutes pour limiter la douleur. Ensuite, protéger la brûlure, et ne pas percer la cloque. Surveiller la brûlure : si elle devient chaude, gonfle ou si elle continue à faire mal dans les 24 heures, consulter un médecin.



DESCO PNEUS

Entretien
& révision
Véhicules
toutes
marques



Pneumatiques
Géométrie
Amortisseurs
Freinage
Climatisation

GARAGE EXPERT

ZI OUEST - SURGÈRES - 05 46 07 00 90

Menuiserie HIOU



Menuiserie
(Bois - Alu - PVC)
Aménagement de Cuisines
Ebénisterie - Escaliers
Parquets
Ossature bois

Z.A. Le Cluzeau - Rue de la Laiterie - 17700 VOUHÉ

Tél. 05 46 68 94 95

Site : www.menuiserie-hiou.com



**LIBAUD NÉGOCE
MATÉRIAUX**

GROS ŒUVRE - CHARPENTE COUVERTURE - ISOLATION CLOISON
MENUISERIE EXTÉRIEURE - PARQUET LAMBRIS - CARRELAGE
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR - QUINCAILLERIE OUTILLAGE

AGENCE DE
SURGERES

Z.I OUEST 17700 SURGERES

05-46-07-11-11

TARIFS DE LOCATION DES SALLES

SALLE DES FETES DE PUYRAVAULT

	Une journée semaine excepté vendredi, week-end et fériés		week-end et jours fériés	
	ETE	HIVER	ETE	HIVER
Habitants de la commune	70€	100€	150€	200€
Extérieurs	140€	200€	300€	400€
Associations locales	Gratuit			
Associations extérieures	Gratuit			50€
CAUTION : 600 €				

	JOURNEE EN SEMAINE OU WEEK-END		
	Office, préau, sanitaires, hangar	Salle et sanitaires	
Habitants de la commune	50€	20€ ETE	30€ HIVER
Associations locales	Gratuit		
CAUTION : 200 €			

ESPACE LOISIRS DU VIEUX CHATEAU D'EAU

	WEEK-END
Habitants de la commune	50€
Associations locales	Gratuit
CAUTION : 200 €	

À LA LOCATION

Petites tables (5 à 6 pers) + bancs	1,5€
Grandes tables (14 à 16 personnes) + bancs	3€
Chaise	0,15€
Vaisselle dans la salle des fêtes	1€ le couvert

DÉCHETTERIE

SURGERES (zone industrielle ouest)

	AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	PRINTEMPS-ETE 16/03 AU 30/09
Lundi	9h-12h30 / 14h-17h	9h-12h30 / 14h-18h
Mardi	9h-12h30 / 14h-17h	9h-12h30 / 14h-18h
Mercredi	9h-12h30 / 14h-17h	9h-12h30 / 14h-18h
Jeudi	9h-12h30 / 14h-17h	9h-12h30 / 14h-18h
Vendredi	9h-12h30 / 14h-17h	9h-12h30 / 14h-18h
Samedi	9h-12h30 / 14h-18h	9h-12h30 / 14h-18h

LES COMPORTEMENTS ÉCOLOGIQUES AU QUOTIDIEN

Voici, à titre d'exemple, quelques petits gestes éco-citoyens que vous pouvez effectuer au quotidien pour réduire de façon sensible votre impact sur l'environnement :

- Acheter des produits avec un **label écologique certifié** : NF environnement, Ecolabel, AB, Nature et Progrès, NaturePlus, Cosmétique Bio...
- **Trier les déchets** : en France, nous jetons actuellement environ 460 kg de déchets par personne chaque année.
- **Réduire nos déchets** en évitant au maximum les produits jetables et en privilégiant les produits réutilisables.
- **Réparer ou donner** au lieu de jeter.
- **Economiser l'eau** : prendre une douche au lieu d'un bain, par exemple et couper l'eau pendant qu'on se brosse les dents...

- **Réduire sa consommation d'électricité** : ne pas laisser les appareils inutilisés allumés en permanence ou en veille et les arrêter totalement, éteindre la lumière en quittant une pièce, utiliser des moyens de chauffage écologiques...
- Dans l'alimentation : **acheter des produits peu transformés** et emballés, préférer les produits vendus en vrac ou à la coupe, acheter au fur et à mesure en fonction de ses besoins...
- Consommer l'eau du robinet en installant un **système de filtration d'eau** si nécessaire ou dans des bouteilles en verre : ne pas acheter de l'eau en bouteille plastique
- **Refuser la publicité** dans la boîte aux lettres en y apposant un autocollant « STOP PUB »
- **Rapporter ses médicaments** en pharmacie.

NOUVEAUX SERVICES

KINESITHERAPEUTES

Mme Jennifer DELIAS, M. Nicolas DUPUIS,
Mme Olivia CHRISTEL, M. Geoffrey HOUSSET.
Tel : 09 86 37 55 55
Sur rendez-vous du lundi au vendredi

OSTEOPATHE

Mme Sandrine BRAY
19 chemin du moulin - Tel : 06 43 21 34 52
Sur rendez-vous

INFIRMIERE LIBERALE

Mme Marie-Ange ROOS
Tel : 06 02 05 54 57
Consultations sur rendez-vous
au cabinet et à domicile
Permanences sans rendez-vous
du lundi au vendredi de 8h à 9h

LISTE DES ENTREPRISES

- Christophe BENETEAU, travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux, 3 Route de la Chapelle Blameré
- Christian BOINOT, entreprise d'élagage, broyage d'accotements et de branches, La Loge
- Lucie CHARTIER, esthéticienne à domicile, lotissement Bel épi
- Cyril DANIEL, peintre, 1 rue du Stade
- Brigitte et Patrick FRANÇOIS, chambres d'hôtes, 9 rue de la Garenne
- Jean-Alfred HOARAU, maçon, 18 rue d'en Haut, Blameré
- Olivier MOYAUX, menuisier, 2 rue de Vouhé
- Raymond NICOLAS, éleveur de chiens, le Bois des Bossées
- OUEST PLAFONDS, Jérôme RABILLÉ, carreleur - poseur plafonds tendus, 3 Boucle du Bourrelier
- Aldo ROLIN, plombier - chauffagiste, 3bis rue de la Garenne
- Méolia Beauté, Lauriane CONTANT, soins de beauté, esthéticienne à domicile. Lotissement Bel Épi.

PHILIPPE MARQUET

05 46 32 04 39

philippe@centre-firststop.fr

63 rue de La Rochelle - Parancay
17330 - BERNAY ST MARTIN

FIRSTSTOP
PNEUS & SERVICES AUTO



ENSEIGNEMENT / PÉRISCOLAIRE

Ecole maternelle « l'Îlot Pyraté » de PUYRAVAULT (PS, GS, MS)

Adresse..... Chemin Vert
..... 17700 PUYRAVAULT
Tél..... 05 46 68 98 12

Ecole élémentaire de VOUHE (CP, CE1, CE2, CM1, CM2)

Adresse..... 9 rue du Stade
..... 17700 VOUHE
Tél..... 05 46 68 94 27

ALSH « Les Petits Galopins »

(Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Adresse..... 107 rue du Stade
..... 17700 ST GEORGES DU BOIS
Tél..... 05 46 51 61 57

Vacances scolaires 2020 / 2021



HIVER : du 6 février 2021 au 22 février 2021

PRINTEMPS : du 10 avril 2021 au 26 avril 2021

GRANDES VACANCES : 6 juillet 2021

RENTREE SCOLAIRE : 1 septembre 2021

TOUSSAINT : du 16 octobre au 31 octobre 2021

NOEL : du 18 décembre au 2 janvier 2022

ASSISTANTES MATERNELLES

(affichage à la mairie)

BUREAU Patricia

3 boucle du Bourrelier 05 46 01 74 38 - 06 81 98 19 95

TIRET Aurélie

2ter impasse du Tiky, Blameré 06 19 39 14 99

POISSY Elisabeth

15 Chemin Vert..... 05 46 09 96 78 - 06 76 46 59 45

RIAND Evelynne

8 Route de la Chardonnière..... 05 46 68 93 49

RODRIGUES Lydie

7 chemin du Moulin 05.46.69.75.79

ROUAULT Ingrid

9 Chemin Vert 05 46 00 85 67 - 06 09 87 12 35

UGILLE Adeline

8 rue de la Garenne 05 46 67 37 71 - 06 68 20 15 02

VIVIER Fanny

3 impasse du Bouvier..... 05 46 01 63 86 - 06 37 72 21 68

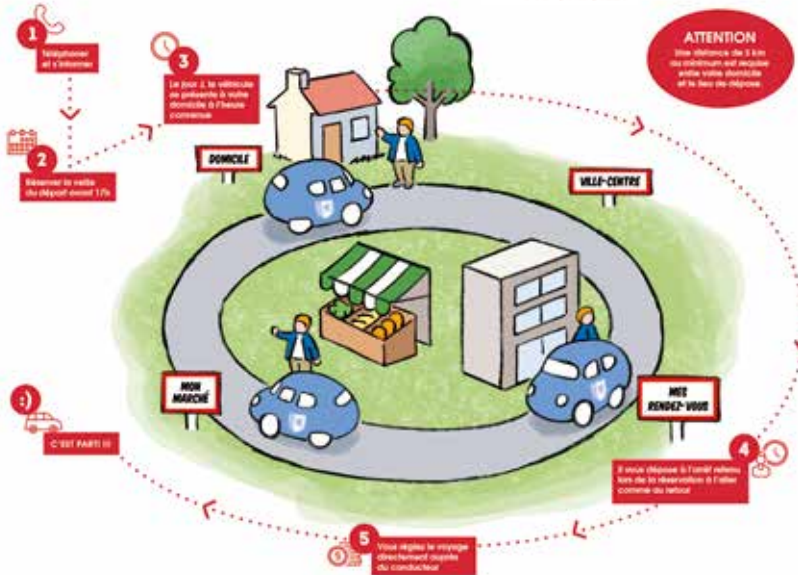
TAD TRANSPORT À LA DEMANDE



Le TAD est un service public et collectif à tarif modique, ouvert à tous y compris aux titulaires de la carte solidaire. Il fonctionne à des jours et horaires prédéterminés (hors jours fériés) indiqués dans les fiches horaires correspondantes aux 8 communautés de communes de la Charente-Maritime (hors CdC Ile de Ré et Agglomération). Un véhicule vient chercher le voyageur à son domicile et lui permet de rejoindre les services de proximité (médecins, supermarchés, centre social...) de sa communauté de communes (minimum à 3 km de son domicile).

transports.nouvelle-aquitaine.fr

Nous venons
VOUS CHERCHER
À DOMICILE!



ATTENTION
Une distance de 3 km
ou minimum est requise
entre votre domicile
et le lieu de départ.

À QUEL PRIX ?

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2020 sous réserve de modifications.

VOYAGE TOUT PUBLIC

2^e 1 voyage 3,40^e Aller/Retour

AVEC LA CARTE SOLIDAIRE*

0,40^e 1 voyage

* Tarifs applicables uniquement sur présentation de la Carte Solidaire émise par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine. Pour faire votre demande de carte remplacez le formulaire en téléchargement sur : transports.nouvelle-aquitaine.fr

COMMENT FAIRE ?

→ LE VOYAGEUR PEUT :

- Téléphoner et s'informer au **0970 870 870** ou consulter les fiches horaires et villes desservies disponibles sur transports.nouvelle-aquitaine.fr
- Ce service fonctionne uniquement sur réservation pour l'aller et le retour en appelant le **0970 870 870**
 - La veille du départ avant 17h en semaine
 - Au plus tard le vendredi 17h pour le samedi et le lundi
- L'opérateur indiquera à l'usager l'heure prévisionnelle de départ de son domicile et lui confirmera l'heure d'arrivée à destination.
- Le véhicule se présentera au domicile du voyageur à l'heure convenue pour l'amener au lieu de dépôt défini lors de la réservation. **Le voyageur doit se tenir prêt devant son domicile.**
- Le paiement du voyage se fait auprès du conducteur.

C'est parti!!!

POUR LE RETOUR,
rendez-vous sur le lieu initial
de dépôt à l'heure convenue.

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

À partir du 1^{er} novembre 2020, le centre d'appels est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h et du samedi au dimanche de 8h à 19h.

0970 870 870
APPEL NON SURTAXÉ

Le TAD est un service public et collectif à tarif modique, ouvert à tous y compris aux titulaires de la carte solidaire. Il fonctionne à des jours et horaires prédéterminés (hors jours fériés) indiqués dans les fiches horaires correspondantes aux 8 communautés de communes de la Charente-Maritime (hors CdC Ile de Ré et Agglomération). Un véhicule vient chercher le voyageur à son domicile et lui permet de rejoindre les services de proximité (médecins, supermarchés, centre social...) de sa communauté de communes (minimum à 3 km de son domicile).

POUR ALLER OÙ ?

J'HABITE À...	JE VAIS À...
CDC AUNIS ATLANTIQUE A : Andilly-Les-Mais, Angliers • B : Benon • C : Charron, Courçon d'Aunis, Cranchaban • F : Ferrières • L : La-Grève-sur-Mignon, Le-Gué-d'Allier, La-Laigne, La-Ronde, Longèves • M : Marais • N : Nuaillé-d'Aunis • S : Saint-Cyr-du-Dore, Saint-Jean-de-Liversay, Saint-Ouen-d'Aunis, Saint-Sauveur-d'Aunis • T : Taugon • V : Villébois	MARANS, SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY
CDC AUNIS SUD A : Aigrefeuille d'Aunis, Anais, Ardillères • B : Ballon, Boubert, Breuil-la-Reorte • C : Chambon, Crê-d'Aunis • F : Forges • G : Genouillé • L : Landrais, La-Devisse, Le-Thou • M : Marsais • P : Péré, Puyravault • S : Saint-Georges-du-Bois, Saint-Germain-de-Marcenay, Saint-Grépin, Saint-Mard, Saint-Pierre-d'Amilly, Saint-Saturin-du-Bois, Surgères • V : Virson, Vouhé	SURGÈRES, AIGREFEUILLE-D'AUNIS
CDC GÉMOZAC - SAINTONGE VITICOLE B : Benneville • C : Crausans • G : Gémocac • J : Jazennes • M : Meusac, Montpeller-de-Médilan • R : Rétaud, Rioux • T : Tarzac, Tesson, Tholais, Thézac • S : Saint-André-de-Lidon, Saint-Simon-de-Pellouaille • V : Villars-en-Pons, Vireillet	SAINTES, GÉMOZAC, SAUJON
CDC CHARENTE ARNOULT - CŒUR DE SAINTONGE B : Balançac, Beurlay • C : Craizannes • G : Geay • L : La-Valle, Les-Essards • N : Nancras, Nieuil-les-Saintes • P : Plassay, Pont-Abbé-d'Arnault, Port-d'Envaux • R : Ronnegoux • S : Sainte-Gemme, Saint-Porchaire-Sainte-Radegonde, Saint-Sulpice-d'Arnault, Soullignonne • T : Trizay	SAINTES, ROCHEFORT SAINT-PORCHAIRE
CDC BASSIN DE MARENNES B : Bourcfranc-le-Chapuis • H : Hiers-Brouage • L : Le-Gua • M : Marennes • N : Nieuil-sur-Seudre • S : Saint-Just-Luzac, Saint-Somier	MARENNES, SAUJON
CDC ÎLE-D'OLÉRON D : Dolus-d'Oléron • G : Grand-Village-Plage • L : La-Brée-Les-Bains, Le-Château-d'Oléron • S : Saint-Denis-d'Oléron, Saint-Georges-d'Oléron, Saint-Pierre-d'Oléron, Saint-Trojan-Les-Bains	SAINT-PIERRE-D'OLÉRON, DOLUS-D'OLÉRON

J'HABITE À...	JE VAIS À...
CDC HAUTE SAINTONGE - Secteur 1 : Pons - Aunis A : Agudelle, Allas-Bocage, Allas-Champagne, Archiac, Arthénac, Azy • B : Belluire, Biron, Boiredon, Bois, Bougneau, Brie-sous-Archiac, Brives-sur-Charente • C : Celles, Chadenac, Champagnac, Champagnolle, Chauzac, Cierac, Ciam, Clion, Conzac, Coulonges • E : Échebrune • F : Fléac-sur-Srugue, Fontaines-d'Azillac • G : Gernignac, Givrezac, Guitières • J : Jarnac-Champagne, Jonzac • L : Léoville, Lonzac, Lorignac, Lussac • M : Marignac, Mazeres, Meux, Mirambeau, Moina, Mortiers, Mozac • N : Neuilles, Neulles, Nieuil-le-Vieil • O : Orlac • P : Pérignac, Pons, Pons • R : Réaux-sur-Trèfle • S : Saint-Ciers-Champagne, Saint-Dizant-du-Bois, Saint-Eugène, Saint-Georges-Arnigac, Saint-Germain-de-Lusignan, Saint-Germain-de-Vibrac, Saint-Hilaire-du-Bois, Saint-Martial-de-Vitaterne, Saint-Médard, Saint-Sigmond-de-Clermont, Saint-Simon-de-Bordes, Saint-Bonnet-sur-Gironde, Saint-Ciers-du-Taillon, Saint-Dizant-du-Gua, Saint-Fort-sur-Gironde, Saint-Genis-de-Saintonge, Saint-Georges-des-Apôt, Saint-Germain-du-Scudre, Saint-Grégoire-d'Andennes, Saint-Léger, Saint-Maigrin, Saint-Martial-de-Mirambeau, Saint-Martial-sur-Ni, Saint-Maurice-de-Tavernole, Saint-Palais-de-Phéolien, Saint-Quentin-de-Farancie, Saint-Seurin-de-Palenne, Saint-Sorlin-de-Conac, Saint-Thomas-de-Conac, Sainte-Lheurine, Sainte-Ramée, Salignac-sur-Charente, Salignac-de-Mirambeau, Semillac, Semoussac, Soubran • V : Villevalier, Vibrac	JONZAC, MIRAMBEAU, PONS
CDC HAUTE SAINTONGE - Secteur 2 : Montendre - Montguyon B : Bédénac, Bessée-et-Martron, Boscammant, Bran, Bussac-Forêt • C : Ceroux, Chamouillac, Chartrazac, Chantenet, Chempiers, Chevaux, Clérac, Cougnac, Cougnac, Coux • E : Expiermont • J : Jussas • L : La-Barde, La-Clotte, Le-Pin, Le-Feuilloux, La-Genétouze • M : Mirignac, Messac, Montendre, Montguyon, Montlieu-La-Garde • N : Neuvicq • O : Orignolles • P : Polignac, Pommiers-Moulons, Pouillac • R : Rouffignac • S : Saint-Aigulin, Sainte-Colombe, Saint-Martin-d'Arc, Saint-Martin-de-Coux, Saint-Palais-de-Négrignac, Saint-Pierre-du-Palais, Soumbras, Soumoulins • T : Tugères-Saint-Maurice • V : Vanzac	JONZAC, MONTGUYON, MONTENDRE
CDC VALS DE SAINTONGE - Secteur 1 : Saint-Jean-d'Angély - Saint-Savinien A : Ansepot, Annezay, Antezant-la-Chapelle, Archingey, Asnières-la-Giraud • B : Bercloux, Bernay-saint-Martin, Biguay, Blanzay-sur-Boutonne, Bords, Brizambour • C : Champdolent, Chantenay-sur-la-Soie, Covert, Courant, Courcelles • D : Doeuil-sur-le-Mignon • E : Essouvert • F : Fenioux, Fontenet, La-Fridière • G : Grandjean • J : Jauc • L : Les-Nauilliers, La-Vergne, Le-Mung, Landes, Loulay, Lozay, La-Jarrie-Audouin, La-Croix-Contesse, Les-Églises-d'Argenteuil • M : Mazeray, Migré • N : Nachamps, Nantillé • P : Poursay-Gemaud, Puy-de-Lac, Puyrolland • S : Saint-Félix, Saint-Hilaire-de-Villefranche, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Julien-de-l'Escap, Saint-Loop, Saint-Martial, Sainte-Même, Saint-Pardoux, Saint-Pierre-de-l'Isle, Saint-Savinien • T : Tailleant, Taillebourg, Ternant, Tonay-Boutonne, Torcé • V : Valzeix, Vergnol, Villeneuve-la-Comtesse, Vervant, Voissay	SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, SAINT-SAVINIEN
CDC VALS DE SAINTONGE - Secteur 2 : Aubay - Matha A : Aubay, Aubay, Aumagne, Aurthon-Ébéon • B : Bagrinzeau, Ballans, Bozauges, Beauvais-sur-Matha, Blanzac-les-Mathas, Bresson, Brie-sous-Matha • C : Cherbouillères, Chives, Contré, Coarzac, Cresat • D : Dampierre-sur-Boutonne • F : Fontaine-Chalendry • G : Giboume, Gourville • H : Hains • L : La-Brousse, La-Villedieu, Les-Edats, Les-Touches-de-Périgny, Le-Gicq, Loir-et-Nie, Louzignac • M : Macqueville, Massac, Matha, Mons • N : Néré, Neuvicq-le-Château, Nuaillé-sur-Boutonne • P : Pallé, Prignac • R : Romazières • S : Saint-Ouen-la-Thène, Siecq, Saint-Georges-de-Longuepierre, Saint-Mandé-sur-Brédoire, Saint-Martin-de-Juillers, Saint-Pierre-de-Juillers, Saint-Séverin-sur-Boutonne, Salaignes, Seigne, Sozac • T : Thors • V : Villemoris, Villiers-Couture, Vixac	SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, MATHA, AUBAY, NÉRÉ

⇒ Ferme éolienne Chambon-Puyravault

Par l'arrêté préfectoral du 22 octobre 2020, le Préfet a donné un avis favorable au projet éolien Chambon Puyravault. Vous trouverez ci-contre la carte de l'implantation des 8 éoliennes retenues dont 6 sur Chambon et 2 sur Puyravault. Vous pouvez consulter l'arrêté sur le site de la Charente Maritime, sur le site internet communal ou la page Facebook.



⇒ Élections sénatoriales



Le dimanche 27 septembre 2020, les 3 élus désignés de Puyravault se sont rendus au Musée Maritime de La Rochelle, pour procéder à l'élection des Sénateurs.

En fin de journée nous avons pu découvrir les résultats dont voici le détail : Scrutin Proportionnel : Sièges à pourvoir - 3, Sièges pourvus - 3

Liste	Élu(e)s
- Liste d'union pour la réussite de la charente maritime (ldvd)	M. Daniel LAURENT
- Une gauche aux cotes des territoires (lsoc)	Mme Corinne IMBERT
	M. Mickaël VALLET

Listes	Voix	% Exprimés	Sièges
Liste d'union pour la réussite de la charente maritime (ldvd)	828	47,21	2
Une gauche aux cotes des territoires (lsoc)	500	28,51	1
Agir pour la charente-maritime (ldvg)	372	21,21	0
Liste localiste présentée par le rassemblement national pour le rééquilibrage territorial (lrn)	54	3,08	0

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 792		
Abstentions	21	1,17	
Votants	1 771	98,83	
Blancs	9	0,50	0,51
Nuls	8	0,45	0,45
Exprimés	1 754	97,88	99,04

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

⇒ Une année scolaire à l'Ilot Pyraté

Cette année scolaire (un peu spéciale du fait des conditions sanitaires) a tout de même été marquée par quelques événements riches en émotion.

- Tout d'abord, le traditionnel marché de Noël a eu lieu, à l'école, au mois de décembre. Les élèves étaient très fiers d'exposer les objets fabriqués par leurs soins afin de pouvoir les vendre. Ils ont aussi été ravis de voir le Père Noël passer à l'école pour nous faire une petite surprise et nous offrir de jolis cadeaux pour nos deux classes.
- Aussi, l'événement le plus marquant de cette année scolaire fut très certainement notre sortie au cirque, à La Rochelle. Pour son 35^{ème} anniversaire, Arlette Gruss nous a proposé un spectacle intitulé « Bêtes de cirque ». Petits et grands sont restés émerveillés devant les différents numéros tous aussi impressionnants les uns que les autres.
- Enfin, en février, c'était le carnaval à l'école ! Les enfants étaient très contents de pouvoir venir déguisés à l'école.

L'équipe enseignante, Leslie GAUDIN et Frédéric DIRR



⇒ La bouquinerie

Dans le cadre de **La Ronde des histoires**, Puyravault a reçu Lucien DEBRUS qui nous a conté « sa petite journée » tout d'abord programmé le jeudi 3 septembre, puis finalement le mardi 8 septembre 2020. Le beau temps le permettant nous nous sommes retrouvés dans les jardins de la Bouquinerie ! C'était fort agréable dans ce cadre bucolique ! Les enfants et nous nous sommes enchantés de cette petite parenthèse ensoleillée, vivement le prochain conte ! Merci Mesdames les bénévoles de la Bouquinerie pour votre accueil.

Rappel des horaires de La Bouquinerie :

Les mercredis et samedis matin de 10 h à 12 h.



➤ Biogaz

L'unité de méthanisation Aunis Biogaz est entrée en fonctionnement au mois de mai (après 14 mois de travaux) à Surgères, au cœur du parc d'activités de La Combe.

Porté par un groupement d'une vingtaine d'éleveurs et de céréaliers, tous membres de la SAS Aunis Biogaz (dont l'EARL Le Grand Clos et la GAEC La Loge à Puyravault), cette unité de méthanisation est pensée comme une démarche agro-écologique durable, solidaire et performante, adaptée aux besoins et au contexte économique d'Aunis Sud.

Les premiers mètres cubes de biogaz produits sont injectés dans le réseau GRDF depuis le mois de mai. La capacité de production de l'unité est évaluée à 25 % de la consommation de gaz des foyers et des industries de Surgères.

Elle contribue donc à développer l'autonomie énergétique d'Aunis Sud.

Mais la méthanisation ne produit pas que du gaz : le digestat sert à fertiliser les champs, sans épandre directement le lisier et le fumier. Ces caractéristiques constituent une plus-value autant économique que logistique et environnementale.

Le lundi 22 juin 2020, Thierry Bouret Président de Aunis BIOGAZ et les différents actionnaires ont invité les élus des 24 communes de la CDC à visiter l'unité.

Des élus de Puyravault s'y sont rendu avec une visite guidée très intéressante, afin d'expliquer les diverses étapes du processus et l'utilité des différents bâtiments.



Pourquoi ?

- Pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et répondre aux enjeux de la transition énergétique,
- Pour donner une nouvelle vie aux résidus agricoles en les valorisant en une énergie 100 % renouvelable et en un engrais sans apports chimiques,
- Pour encourager l'autonomie énergétique d'Aunis Sud et réduire notre dépendance aux énergies fossiles,
- Pour favoriser le maintien des activités agricoles en offrant aux éleveurs et aux céréaliers d'Aunis Sud une diversification de leur activité.

Les différents bâtiments de l'unité



Leurs rôles

Bâtiments d'exploitation

Le déchargement des matières se fait à l'intérieur des bâtiments sous atmosphère contrôlée. Les camions déchargent leurs cargaisons via un système de portes automatiques sécurisées.

Digesteurs et post-digester

Étanches et semi-enterrés, ils sont au cœur du système industriel. C'est grâce à eux que s'opèrent la fermentation de la matière organique et la récupération du digestat, non digéré par les bactéries.

Biofiltre

Le biofiltre capte les impuretés présentes dans l'air pour éviter la propagation des odeurs.

Poste d'injection GRDF

Après épuration, le biométhane est injecté vers le réseau de distribution de gaz naturel.

Réserves de stockage

Ces réserves abritent les résidus de la méthanisation : le digestat. Des stockages intermédiaires, en plus de ceux présents sur le site principal, permettent d'optimiser les transports. Ces réserves sont fermées et étanches.

Camions

Le transport des déchets agricoles est prévu dans des bennes bâchées et des citernes étanches pour éviter tout contact avec l'air. Les rotations de camions représentent une moyenne de 10 passages par jour.

Comment ça fonctionne ?





Jean GORIOUX
Président
Finances - Communication

LE BUREAU

Le Bureau est composé du Président, des Vice-Présidents et d'autres membres élus par le Conseil Communautaire en son sein. Chaque commune y est représentée par l'élection d'au moins un membre.

Le Bureau, sous la direction du Président, participe à la définition des actions de la Communauté.

Il a pour objet de préparer les réunions du Conseil de Communauté. Il examine en outre les dossiers proposés par les Commissions et les groupes de travail constitués au sein de la Communauté.



Catherine DESPREZ
1^{ère} Vice-Présidente
Culture



Christian BRUNIER
2^e Vice-Président
Développement Social - Territoire
Zéro Chômeur de Longue Durée



Raymond DESILLE
3^e Vice-Président
Planification - Urbanisme - Mobilités



Micheline BERNARD
4^e Vice-Présidente
Environnement



Walter GARCIA
5^e Vice-Président
Développement Economique



Gilles GAY
6^e Vice-Président
Sport



Pascal TARDY
7^e Vice-Président
Bâtiments - Equipements - Voirie



Christophe RAULT
8^e Vice-Président
Ressources Humaines -
Aménagement des Terrains Familiaux



Anne-Sophie DESCAMPS
Conseillère Déléguée
Transition Energétique



Barbara GAUTIER-SERUS
Conseillère Déléguée
Tourisme



Didier BARREAU
Conseiller Délégué
Urbanisme



Pascale GRIS
Conseillère Déléguée
Enfance - Jeunesse - Famille

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Joël LALOYAUX
Aigrefeuille



Marie-France MORANT
Aigrefeuille



François PELLETIER
Aigrefeuille



Hervé GAILDRAT
Anais



Olivier DENECHAUD
Ardillières



Baptiste PAIN
Ardillières



Emmanuel JOBIN
Ballon



Florence VILLAIN
Bouhet



Éric BERNARDIN
Breuil la Réorte



Angélique PEINTRE
Chambon



Philippe PISSOT
Chambon



Alisson CURTY
Ciré d'Aunis



Éric GUINOISEAU
Ciré d'Aunis



Isabelle DECOURT
La Devisse



Philippe BARITEAU
Forges



Jean-Michel SOUSSIN
Genouillé



Emmanuel NICOLAS
Genouillé



Christelle GROSSO
Landrais



Danielle BALLANGER
Le Thou



Steve GABET
Marsais



David CHAMARD
Marsais



Matthieu CADOT
St Crépin



Marylène CORNUAUD
St Georges du Bois



Bruno CALMONT
St Mard



Philippe BODÉT
St Pierre d'Amilly



Martine LIEU
St Pierre la Noue



Marylise BOCHE
St Saturnin du Bois



Jean-Yves ROUSSEAU
Surgères



Sylvie PLAIRE
Surgères



Jean-Pierre SECQ
Surgères



Frédérique RAGOT
Surgères



Younes BIAR
Surgères



Stéphane AUGÉ
Surgères



Didier TOUVRON
Surgères



Laurent ROUFFET
Surgères



Thierry PILLAUD
Virson



Thierry BLASZEZYK
Vouhé

➤ Conservatoire de musique de Surgères

Auditions Violons & Violoncelles

Les professeurs du Conservatoire de Musique de Surgères, Anne Brochard et Benjamin Cloutour, s'étaient invités à la Salle des Fêtes de Puyravault ce samedi 1^{er} février pour des Auditions de Violons & Violoncelles. Une quarantaine de personnes s'est déplacée pour écouter les morceaux joués par les élèves du Conservatoire. Vous reconnaîtrez peut-être deux musiciennes « Pyratelles » ! Merci à la Communauté de Communes Aunis Sud et au Conservatoire de Musique d'avoir choisi la commune de Puyravault pour ces auditions et pour ce délicieux moment de musique.



➤ Appel à candidatures



Et si vous deveniez membre bénévole issu de la société civile au
Conseil de Développement de l'Aunis ?

APPEL À CANDIDATURES
du 15/12 /2020 au 15/02 /2021

Venez apporter votre expérience
d'habitant, de professionnel ou
d'acteur associatif autour de
quatre thématiques majeures :

Bien
communiquer,
s'alimenter,
se déplacer,
habiter, en Aunis



Envoyez votre candidature à l'adresse mail ci-dessous :
d.theraud@aunis-sud.fr
ou renseignez-vous au 05 17 83 41 82



La bonne volonté de l'Amicale Villageoise et l'Amicale des Chasseurs et Propriétaires a été mise à mal pour l'organisation de leurs manifestations

12 janvier

L'année a débuté avec la traditionnelle galette des rois, tout le monde a partagé un moment de convivialité autour de différents jeux (cartes et jeux de réflexion).

Le trésorier n'a pas manqué de proposer la carte d'adhérent en échange d'une cotisation.



14 mars



Soirée des Mille et Une Nuits

Cet événement en toute convivialité à l'aube du confinement a réuni 87 convives qui se sont (presque tous) parés de leur plus belle tenue orientale pour l'occasion !

Nous avons pu y apprécier un apéritif maison, déguster un délicieux couscous aux trois viandes et finir le repas par de succulentes pâtisseries orientales accompagnées d'un thé à la menthe.

La salle des fêtes de PUYRAVAULT a pour l'occasion pris des allures de palais oriental grâce à une décoration spectaculaire !



L'ambiance était aussi de la partie, petits et grands ont pu danser sur des rythmes endiablés.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des participants et des bénévoles qui ont œuvré à faire de cet événement un moment fort de partage et d'échanges entre voisins, familles et amis...





Journée Thierry



Marche gourmande

COVID-19



Repas bénévoles

Rassemblement interdit



Repas de chasse

Alors, en espérant des jours meilleurs
Prévisionnel 2021



Date	Manifestation
?? Janvier	Jeux et galettes
?? Mars	Repas à thème
2 Mai	Journée Thierry
12 Juin	Marche gourmande
?? Juillet	Repas bénévoles
5 Septembre	Repas de la chasse

Certaines dates seront arrêtées lors de notre assemblée générale de janvier (confinement oblige).

La réalisation de ce programme est suspendue aux règles gouvernementales en vigueur durant l'année à venir.



Espérons pouvoir nous rassembler et retrouver une vie sociale normale le plus rapidement possible.



La carte d'adhérent est disponible auprès de notre trésorier
Jean-Marie COUQUE

Site de l'amicale:

<http://amicvillagblamere.free.fr/>

➤ APE "Vous et les pirates"

C'est l'association des parents d'élèves du RPI Vouhé-Puyravault.

Tous les membres du bureau ont reconduit leur participation pour cette année et nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre.



L'équipe 2020/2021



Objectifs

Les actions menées par l'association permettent de récolter des fonds qui seront directement profitables aux enfants car ils subventionnent une partie des projets proposés par les équipes enseignantes.

Cette année étant très particulière, nous n'avons pas pu organiser le vide-grenier (prévu en mai), la kermesse et notre tombola (prévues en juin). En conséquence, l'APE n'a pas pu reverser les bénéfices aux écoles du RPI Puyravault / Vouhé.

Pour l'année 2020/2021

Manifestations organisées

- Septembre 2020 : Tombola de rentrée
- Recyclage des cartouches d'encre tout au long de l'année scolaire (dépôt aux écoles)
- Novembre 2020 : Vente de sapins de Noël et vente de madeleines Bijou
- Décembre 2020 : Distribution de chocolats de Noël à tous les élèves, aux enseignants et membres du personnel des écoles

Manifestations à venir

- Vente de madeleines Bijou
- Carnaval
- 09 Mai 2021 : vide-grenier sur Puyravault
- Vente de produits personnalisés par les élèves du RPI
- Vente de pieds de tomates, fraisiers et aromatiques
- 19 Juin 2021 : Fêtes des écoles et kermesse à Vouhé + tombola

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook, pour suivre nos différentes manifestations, le menu des cantines, ou tout simplement nous contacter. L'APE a toujours besoin de bénévoles.

Si vous avez des idées de projets, ou souhaitez vous investir sur une manifestation en particulier, n'hésitez pas ! Vous serez toujours les bienvenus.



Remerciements

Nous tenons à remercier les deux municipalités pour leurs subventions et la mise à disposition des locaux.

Nous remercions également les équipes enseignantes pour leur collaboration tout au long de l'année.

Nous remercions tous les parents se mobilisant en tant que bénévoles ou en tant que visiteurs aux manifestations.

Nos coordonnées

ape17700@gmail.com
Facebook : Ape Vouhé / Puyravault
Présidente : Mme Marie MAINGOT 06 98 29 29 94

➤ Canton Aunis Football Club



Le Canton Aunis Football Club est un club créé en Mai 2018 suite à la fusion des clubs de l'USAP (communes de Saint Georges du Bois, Puyravault et Vouhé) et de l'ES Surgères.

19 équipes jeunes et seniors sont engagées pour la saison 2020-2021 dans les championnats ligue Nouvelle-Aquitaine et District Charente-Maritime. Ce club cantonal a pour objectif de représenter l'ensemble des communes du canton Surgérien.

Cette mutualisation des moyens humains et des infrastructures permet la pratique du football pour 280 licenciés de l'Aunis Sud qui évoluent ainsi sur les terrains de Puyravault, Surgères, St Georges du Bois, Vouhé et Vandré.

Notre club aux couleurs rouge et noir a une dimension sociale forte pilotée par un slogan « **Le football pour tous** » et 3 piliers :

- L'éducatif : volonté de formation et de transmission des valeurs envers les jeunes.
- Le sportif : volonté de résultats et de progression pour l'ensemble des équipes.
- L'associatif : volonté de rassemblement autour des valeurs du club.

Notre volonté est de construire un club dans lequel chacun peut s'identifier et trouver sa place.

En ce contexte de crise sanitaire, toutes les manifestations extra-sportives habituellement organisées sont en suspens pour la saison 2020-2021.

D'ordre général, le club organise de nombreuses manifestations qui rythment la saison et restent indispensables à une vie de club harmonieuse.

Il y a notamment le concours de palets organisé à Blameré, deux lotos, un concours de Belote et enfin le tournoi de foot seniors qui se déroule en Juin à Saint Georges du Bois.

L'ensemble de ce projet associatif vise à satisfaire l'ensemble des parties prenantes du club, supporters, parents ou joueurs de tout âge.



Encadrement des équipes

U6-U7
Benjamin Clémenceau



U8-U9
Lilian Charron



U10-U11
J-C Rouyer



U12-U13
Laurent Pernet



U14-U15
Patrice Largeaud



U16-U17
Xavier Aymond



Séniors A
Rudy Vuillermoz



Séniors B
Benjamin Clémenceau



Séniors C
Vincent Reinhard



Vétérans
Lilian Charron



Le club est à la recherche de nouveaux bénévoles, et notamment pour l'accueil des joueurs à Puyravault. Ainsi, si vous avez un peu de temps libre, n'hésitez pas à franchir la barrière en devenant adhérent de votre club local. Pour plus d'informations sur nos missions bénévoles, votre contact club Pascal Fournier (président) est à votre écoute au 06.72.48.90.23



➤ Couleur Jade

Lors de l'assemblée générale 2020, il a été décidé et voté l'attribution d'un chèque d'un montant de : 7000 euros au profit du service du Professeur Olivier Delattre à l'Institut CURIE.

Comme chacun le sait, cette année est malheureusement très particulière et l'association a dû renoncer à un bon nombre de manifestations :

- notre traditionnelle soirée choucroute tant attendue,
- la bourse de l'enfance du mois de novembre,
- l'opération une jonquille pour Curie avec le partenariat du stade Rochelais.
- le marché de Noël de Saint Laurent de la Prée ainsi que celui de la Bouquinerie (pour des raisons sanitaires l'association se refuse d'y participer).

Rappelons que les profits de ces manifestations devaient être reversés intégralement à la recherche contre le cancer pédiatrique. L'association ne baisse pas les bras et faute de marchés de Noël, elle a proposé sur son site la vente de certains articles.

A l'heure de la rédaction de cet article, la vente rencontre un vrai succès et nous vous en remercions.

Pour l'année 2021 :

Le loto du mois de février ainsi que l'opération jonquilles du mois de mars restent en attente des nouvelles mesures.

Enfin pour le reste, nous espérons pouvoir les réaliser.

L'association Couleur Jade remercie toutes les personnes qui nous suivent depuis toutes ces années, le bureau souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2021.

Un grand merci également à tous ceux qui nous soutiennent par leur présence ou par tout autre geste.

Nous vous invitons à découvrir toutes les informations relatives à l'Association en visitant le site : <http://www.couleurjade.e-monsite.com>

La Présidente Jessica VALE

1 Rue de la Casse aux Chevaux 17700 PUYRAVAULT



➤ Tennis-Club



Malheureusement, aucune compétition n'a pu être programmée en cette année si particulière !

Malgré tout, je tenais à vous rappeler que vous pouviez pratiquer le tennis en extérieur avec une licence, qui vous donne l'accès au court.

N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements.

M. Damien RIAND - 06.45.96.33.80

Président du Tennis-Club de Puyravault



➤ Le club La joie de Vivre à tout âge

Le club n'a malheureusement pas pu réaliser toutes les animations et sorties prévues en 2020, quelques mardis « Belote » ont été maintenus quand les conditions sanitaires l'ont permis. Nous espérons pour 2021 de nouveaux moments de partage, de joie de vivre et de nombreuses activités. Nous avons une douce pensée pour tous nos adhérents.

Au plaisir de vous retrouver très vite, nous vous souhaitons à tous nos Meilleurs Vœux !

Le bureau du Club « La Joie de Vivre à tout âge »

⇒ Minutes municipales

31 janvier 2020

Accord pour une aide financière de 1 379 € à la coopérative scolaire de Vouhé pour la sortie dans le Périgord, pour les classes de CP au CM2, prévue le 25 et 26 mai 2020. Le coût global est de 12 474€, la coopérative scolaire et la participation des parents s'élèvent à 9 716€, le reste de 2758€ est réparti entre les communes de Vouhé et Puyravault. Approbation des nouveaux statuts du syndicat informatique Mixte A.GE.DI : passage de syndicat mixte fermé en syndicat mixte ouvert.

Information que dès 2020, les 80 % de contribuables les moins aisés ne paieront plus la taxe d'habitation afférente à leur habitation principale. En remplacement de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la commune percevra la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par le département, à partir de 2021.

Signature le mercredi 29 janvier du protocole de « participation citoyenne » avec M. le sous-préfet et le chef d'escadron de la gendarmerie départementale de Rochefort. Mis en place dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, ce dispositif de « participation citoyenne », expérimenté depuis 2006 dans de nombreux départements en France est un outil efficace de lutte contre la délinquance. Il consiste à associer la population concernée à la sécurité de son environnement.

Présentation dans le cadre du débat d'orientation budgétaire pour 2020 de la CDC Aunis sud, les principaux projets retenus : pôle gare de Surgères, création d'une Maison de l'enfance à Ballon – Ciré, extension du siège et création du relais d'assistantes maternelles, création d'une salle multisports à Surgères.

Information de l'offre d'achat de Mme DELIAS Jennifer pour le terrain communal jouxtant l'école afin d'y installer une structure médicale (kinésithérapeutes, autres professions médicales ...) de 30 000 € hors frais de notaire. Les frais de notaire seront à la charge de Mme DELIAS.

Rencontre avec le groupe SOS en charge du projet « 1000 cafés » qui a pour but de rouvrir ou créer un café, lieu de convivialité (commerce multi-services, vente produits bio, restauration...). Le local le plus approprié pour accueillir le futur commerce multi-services se trouverait à l'espace du Vieux Château d'eau. Le groupe SOS prendrait à leur charge le loyer du local et la rémunération du gérant et de l'employé ainsi que les achats, la gestion et la comptabilité de la structure. A suivre !

3 mars 2020

Présentation du projet de convention d'entretien d'espaces verts des parcelles cadastrées C110 et C649, situées rue de l'ancienne Gare, établit entre la commune de PUYRAVAULT et TDF dont le siège est à MONTRouGE (92). Cette convention définit les conditions dans lesquelles la commune devra assurer l'entretien et le maintien en état des parcelles pour une durée de vingt ans.

Création de passage à titre gratuit pour la canalisation nécessaire à l'assainissement de la Commune, les frais de rédaction d'acte étant pris en charge par EAU 17.

Présentation du compte administratif 2019.

CLASSES	Solde en début de gestion	OPERATIONS DE L'EXERCICE			Résultat global	RESTES A REALISER		Resultat définitif
		Dépenses	Recettes	Résultat		Dépenses	Recettes	
Classes 1-2-3	4 429,82	178 542,77	100 154,24	-78 388,53	-73 958,71			-73 958,71
Classes 4-5								
Classes 6-7-8	209 856,24	351 937,07	465 134,83	113 197,76	323 054,00	0,00	0,00	323 054,00
TOTAUX		530 479,84	565 289,07	34 809,23	249 095,29	0,00	0,00	249 095,29

Approbation du compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

5 mai 2020

Monsieur Raymond DESILLE, ayant obtenu au scrutin secret, la majorité absolue, au 1^{er} tour, est proclamé Maire et immédiatement installé. Sous la présidence de Monsieur Raymond DESILLE, le conseil municipal décide d'élire quatre adjoints pour assister Monsieur le Maire dans ses fonctions.

Ayant obtenu au scrutin secret, la majorité absolue, au 1^{er} tour de scrutin, sont proclamés et immédiatement installés :

- 1^{er} adjoint : Monsieur Gérard ALAIRE, délégué à l'urbanisme, aux bâtiments communaux, au cimetière, aux impôts, à l'aménagement et aux projets structurants,
- 2nd adjoint : Madame Marie-Laure FELIX, déléguée aux affaires scolaires, du social, de la jeunesse, de la gestion du personnel, des fêtes et cérémonies, de la bouquinerie et des élections,
- 3^{ème} adjoint : Monsieur Antoine RUBIO, délégué à la voirie, du personnel technique, aux affaires agricoles, des bois de Blameré et de la Sécurité,
- 4^{ème} adjoint : Madame Jenny HURTAUD, déléguée à la communication et à la vie associative.

Approbation à l'unanimité, et avec effet au 25 mai 2020 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 40,3 % de l'indice 1027 de l'échelle de la rémunération de la fonction publique.

o 1^{er} adjoint : 10,7 % de l'indice 1027 de l'échelle de la rémunération de la fonction publique.

o 2^{ème} adjoint : 10,7 % de l'indice 1027 de l'échelle de la rémunération de la fonction publique.

o 3^{ème} adjoint : 10,7 % de l'indice 1027 de l'échelle de la rémunération de la fonction publique.

o 4^{ème} adjoint : 5,2 % de l'indice 1027 de l'échelle de la rémunération de la fonction publique.

Lecture aux membres du conseil municipal de la charte des élus locaux.

Désignation comme représentant :

- Auprès du Syndicat d'Electrification et d'équipement Rural (SDEER) : Monsieur Dominique SOUCHET, Conseiller municipal.
- Auprès du Syndicat de la voirie : Monsieur Antoine RUBIO, Adjoint.
- Auprès d'EAU 17 : Monsieur Raymond DESILLE, Maire.

Désignation de Monsieur Thomas RAMBEAU « correspondant défense ». Son rôle est de remplir la fonction de conseiller municipal en charge des questions de défense.

Désignation de Madame Aurélie CHAUVIN comme représentante de la collectivité au dit syndicat intercommunal A.GE.D.I. (Prestataire informatique).

6 juin 2020

Présentation du bilan financier de 2019 de la commune, établi par M. le trésorier de Surgères.

Maintien des taux d'imposition de l'année 2019 pour 2020 : taxe de foncier non bâti à 18,13% et foncier non bâti à 58%.

Approbation du budget primitif de la commune pour l'année 2020, dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante.

	DÉPENSES (€)	RECETTES(€)
INVESTISSEMENT	509 336,00	509 336,00
FONCTIONNEMENT	672 532,29	672 532,29
TOTAL	1 181 868,29	1 181 868,29

Monsieur le Maire informe qu'après chaque renouvellement intégral du conseil municipal, il convient de nommer un membre du conseil municipal, excepté le Maire et les adjoints titulaires d'une délégation, pour siéger au sein de la commission de contrôle. La commission de contrôle examine la régularité de la liste électorale au moins une fois par an ou avant chaque scrutin. Elle se compose de trois membres : un conseiller municipal, un délégué de l'administration désigné par le Préfet et un délégué désigné par le Président du tribunal de grande instance.

Désignation de Monsieur Florent BOUILLAUD, conseiller municipal, pour siéger dans la commission de contrôle de la liste électorale.

Choix de l'UNIMA pour l'élaboration du schéma directeur pluvial et approbation du plan de financement comme défini ci-dessous pour l'opération,

	solicité ou acquis	Taux	Montant HT
Financement sur le HT			
Département 17	solicité	30%	7 938,00 €
Agence de l'eau	acquis	50%	13 230,00 €
s/total subventions		80%	21 168,00 €
Reste à la charge de la commune		20%	5 292,00 €
TOTAL			26 460,00 €

Accord pour la demande de subvention pour les travaux de ravalement façade de la salle communale de l'espace du Vieux Château d'eau, sollicités auprès de Monsieur le Président du Département de la Charente-Maritime (une aide financière dans le cadre de la revitalisation des centres des petites communes) : Département 40%, 2682,40€, reste à charge de la commune 60%, 4023,60€.

Validation du devis proposé par l'entreprise GUILLEBAUD SAS pour un montant estimé à 9 222,60 € HT (11 067,12 € TTC) pour la réalisation d'un parking sur la place St Eutrope située à Blameré, à l'intersection de la rue Poudrière et de la rue d'en Bas, voies communales (50 et 51), en agglomération.

Il sollicite auprès de Monsieur le Président du Département de la Charente-Maritime pour ce projet le bénéfice de la dotation dans le cadre du fonds de répartition du produit des Amendes de Police, en matière de sécurité routière : Département 40%, 3689,04€, reste à charge de la commune 60%, 5533,56€.

7 juillet 2020

Constitution d'une liste de 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants pour la constitution de la Commission communale des impôts directs (CCID). La Direction des services fiscaux de la Charente-Maritime choisira parmi ces noms, 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Versement des subventions suivantes pour un montant total de la recette de 1 595,64€, étant entendu que seules pourront prétendre les associations ou organismes qui en auront fait la demande et qui présentent leur bilan comptable : ACCA Chasse Puyravault pour 70 €, Amicale villageoise de Blameré, reversement coupe de Bois 2/3 pour 357,09 €, Association Couleur de Jade (M. Gérard ALAIRE, en tant que membre de l'association n'a pas pris part à ce vote) pour 100 €, Union des Propriétaires et Chasseurs de Blameré pour 70 €, ADDEVA17 (Madame Annie JAUNAS, en tant que membre de l'association n'a pas pris part à ce vote) pour 70 €, Coopérative scolaire PUYRAVAULT, reversement coupe de Bois 1/3 pour 178,55 €, Coopérative scolaire Puyravault pour 350 €, Association Parents élèves « Vous et les pirates » pour 400 €.

Ecole

Renouvellement pour un an avec les mêmes conditions tarifaires du contrat avec CONVIVIO PRO qui est notre prestataire pour la restauration scolaire. Tarifs 2019 maintenus : enfants à 2,60€ et adulte à 3,15€.

Maintien des horaires de garderie : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : Matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h30 et maintien des tarifs : 0,50 € par 1/4h pour un enfant, 0,75 € pour deux enfants, 1 € pour trois enfants et 10 € par 1/4h et par enfant au-delà de 18h30 (le 1/4h commencé est du). Exclusion, après 3 dépassements.

Information de la non-reconduction de la convention portant sur la répartition des frais de fonctionnement du RPI, signée en 2010 avec la commune de Vouhé.

10 juillet 2020

Désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 27 septembre 2020 : M. Raymond DESILLE, M. Gérard ALAIRE et Mme Jenny HURTAUD, élus à l'unanimité.

Désignation des délégués suppléants pour l'élection sénatoriale du 27 septembre 2020 : Mme Marie-Laure FELIX, M. Antoine RUBIO et M. Dominique SOUCHET, élus à l'unanimité.

9 septembre 2020

Information de la liste des commissaires de la CCID, les contribuables désignés, ci-après, par la Direction des Services Fiscaux de la Charente-Maritime, pour la période comprise entre la date de la décision le 28 août 2020 et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal : COMMISSAIRES TITULAIRES : BOINOT Françoise, BOINOT Philippe, HERVAUD Christophe, LAMOUREUX Francette, RABILLÉ Jérôme et RAMBEAU Noëlle et COMMISSAIRES SUPPLEANTS : ANGBAUD Frédéric, BAYLE Claude, CHAUVIN Aurélie, HURTAUD Jenny, PAJOT Stéphanie et SOUCHET Dominique.

Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable, établit par EAU 17. Le document est téléchargeable sur le site internet d'Eau 17 :

www.eau17.fr à la rubrique « Documentation ».

13 octobre 2020

CDC Aunis Sud : Présentation du rapport d'activités de la communauté de Communes Aunis Sud pour l'année 2019. Présentation de la répartition du Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) des ressources entre les 24 communes et la communauté de communes : 12 364€ pour Puyravault en 2020.

Désignation de M. Gérard ALAIRE, membre suppléant qui siégera à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), (en cas d'absence de Mme Marie-Laure FELIX désignée membre titulaire lors du conseil municipal du 7 septembre dernier).

Proposition d'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion (Assureur : ALLIANZ VIE / GRAS SAVOYE) pour les 4 années à venir (2021-2024). Taux et prise en charge de l'assureur, Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL : taux applicable sur la masse salariale assurée : 7,38 % avec une franchise de 15 jours par arrêt, dans le seul cas de maladie ordinaire. Actuellement taux à 7,81 % avec 30 jours de franchise depuis le 1er janvier 2020, Agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC et agents contractuels de droit public : taux applicable sur la masse salariale assurée : 1,05 % avec une franchise de 10 jours par arrêt, dans le seul cas de maladie ordinaire. Actuellement, taux 1,10 % avec 10 jours de franchise.

Validation de la composition de la commission communale « Bois de Blaméré » dont le Maire est président de droit, comme suit : 3 membres non chasseurs : M. Laurent BERTIN, M. Jean-Luc GRASSIOT et Alain RAMBEAU ; 3 membres chasseurs : M. Jean-Marie GINESTE, M. Laurent TERRIEN et M. Vincent TUFFET ; 3 membres « municipalité » : M. Thomas RAMBEAU, M. Antoine RUBIO et M. Dominique SOUCHET.

« Cimetière » : rapport de Gérard ALAIRE : engazonnement des petites allées, plantation de 6 pieds de rosiers pour cet automne, prévision en 2021, de plantation d'arbres et installation de bancs sur l'allée principale.

« Environnement » : rapport de Dominique SOUCHET : invitation aux membres du conseil municipal à une opération nettoyage du cimetière le samedi 17 octobre 2020 de 9h à 11h.

Information au conseil municipal d'une demande d'ENERTRAG sise à Cergy (95), spécialisé dans l'énergie photovoltaïque et éolienne, nous informant qu'ils vont démarrer une phase de prospection foncière au sein de notre commune pour un projet éolien. Suite aux demandes de plus en plus nombreuses de sociétés pour des projets éoliens sur la commune, proposition au conseil municipal de se prononcer, POUR ou CONTRE l'installation d'éoliennes sur la commune. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des voix, est CONTRE l'installation d'éoliennes sur la commune, avec 12 voix CONTRE et 3 voix POUR.

10 novembre 2020

Constitution du périmètre d'aménagement du centre bourg, comme suit : la rue Pierre François Audry, de la route de la Chardonnière à la rue du Charron, la rue de la Garenne, de la rue Pierre François Audry à la

rue du Stade, la rue du Stade, de la rue de la Garenne au Chemin Vert, la Place de la Liberté, la Place de l'église.

Il demande le recalcul du coût du projet et crée un groupe de travail qui aura la charge de travailler sur ce projet : Monsieur le Maire, Mesdames Marie-Laure FELIX, Aurélie CHAUVIN, Annie JAUNAS et Messieurs Gérard ALAIRE, Antoine RUBIO, David JOUBERT et Thomas RAMBEAU.

Afin de réduire la vitesse dans le village de Blaméré, accord pour les travaux d'aménagement de sécurité dans la traverse de Blaméré (RD205e5), route de la Macre et rue d'en Haut (mise en place de deux plateaux, un à l'entrée Est et un à l'entrée Ouest et d'une chicane double), pour un coût prévisionnel des travaux est de 68 000 € HT (81 600 € TTC) : Département 70 % des travaux HT, la participation financière de la commune est de 20 400 € HT.

22 décembre 2020

Communauté de Communes Aunis sud : Validation pour garder la délégation du Droit de Préemption Urbain sur les zones non économiques c'est-à-dire sur les zones AU « A Urbaniser » et U « Urbaine » à vocation d'Habitat du PLUi-H soient les secteurs de mixités des fonctions renforcées, de mixité des fonctions sommaires, à vocation résidentielle prédominante, adhésion au service commun d'instruction mutualisée des actes et autorisations du droit des sols avec la Communauté de Communes Aunis Sud (instructions des permis de construire, des déclarations préalables et certificats d'urbanisme).

Fixation à 200 € le montant maximum individuel attribuable sous forme de bons cadeaux aux agents de la collectivité, titulaires et non titulaires à l'occasion de l'évènement « Fêtes de fin d'année ».

Renouvellement de signature de la convention avec la SPA de la Rochelle, qui recueillera tout chien ou chat errant ou abandonné, qui lui serait déposé à son refuge de Lagord par les services de notre commune et effectuera toutes les démarches et recherches utiles pour retrouver les propriétaires ou assurer leur placement dans un nouveau foyer. (Sauf les chiens de 1ère catégorie). En compensation, notre commune s'engage à verser une participation de 560 €, avec effet au 1er janvier 2021.

Avis défavorable au projet d'implantation du parc éolien qui sera implanté sur les communes de Saint-Georges-du-Bois et Benon, avec 0 voix pour / 13 voix contre / 1 voix d'abstention.

Concernant le projet éolien Chambon-Puyravault, dépôt d'un recours gracieux auprès du Préfet pour obtenir une annulation de sa décision concernant l'arrêté préfectoral du 22 octobre 2020 autorisant le projet éolien.





Votre maison de retraite médicalisée
à Saint-Saturnin-du-Bois



Maison Bois Long

12 rue de la Fontaine - 17700 Saint-Saturnin-du-Bois

Tél. : 05 46 51 01 46

korian.fr

SAD BOIS LONG - 12, rue de la Fontaine - 17700 Saint-Saturnin-du-Bois - SAGE au capital de 37 440 euros - RCS La Rochelle 444 470 250 - Crédiat praticien - Guillemine Labrousse



LIBAUD NÉGOCE
MATÉRIAUX

GROS ŒUVRE - CHARPENTE COUVERTURE - ISOLATION CLOISON
MENUISERIE EXTÉRIEURE - PARQUET LAMBRIS - CARRELAGE
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR - QUINCAILLERIE OUTILLAGE

AGENCE DE
SURGERES

Z.I OUEST 17700 SURGERES

05-46-07-11-11

DESCO PNEUS

Entretien
& révision
Véhicules
toutes
marques



Pneumatiques
Géométrie
Amortisseurs
Freinage
Climatisation

GARAGE EXPERT

ZI OUEST - SURGÈRES - 05 46 07 00 90

Menuiserie HIOU



Menuiserie
(Bois - Alu - PVC)
Aménagement de Cuisines
Ebénisterie - Escaliers
Parquets
Ossature bois

Z.A. Le Cluzeau - Rue de la Laiterie - 17700 VOUHÉ

Tél. 05 46 68 94 95

Site : www.menuiserie-hiou.com

Le Palais Des Gourmandises



L'Art Du Dessert

Le Pain Retrouvé

28 Rue Audry De Puyravault - 17 700 SURGÈRES
05 46 07 71 69 - lepalaisdesgourmandises@mellecom.fr

PHILIPPE MARQUET



05 46 32 04 39

philippe@centre-firststop.fr

63 rue de La Rochelle - Parancay
17330 - BERNAY ST MARTIN



Cartes de visite,
flyers, affiches,
brochures, livres
tampons, gravure
...

print



IMPRIMERIE

09 51 81 19 96 - info@print33.fr